

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Nom de l'école : Croix Luizet

maternelle

élémentaire

Date de la réunion : jeudi 26 mai 2016

Rédacteur du compte rendu :

<u>Participants :</u>	<u>Copies</u>
<ul style="list-style-type: none">- enseignants : A. Aulanier, F. Mercier, L. Delorme, A. Berato, F. Lorimey, F. Fischer, J. Prades, S. Montanvert, A. Schmitt, O. Hernandez- ATSEM : J. Santamaria, S. Fantozzi- DDEN : J. Bertrand, M. Reynaud- parents d'élèves élus au conseil d'école : C. Calais, A. Ibarrola-Fetand, N. Soualmi, M. Hanafi, D. Brahmi, C. Lamure, T. Muller- agents municipaux : A. Thouvenot (représentante du maire)	<ul style="list-style-type: none">- DDEN- IEN- Monsieur Damien Berthilier, adjoint au maire chargé de l'éducation- Direction de l'éducation
<u>Absents excusés :</u>	
<ul style="list-style-type: none">- parents : S. Lefebvre, S. Colson- enseignants : K. Besson- DDEN : E. Froquaix	

1. Travaux

Lors de la validation du dernier tableau de recensement des travaux (année scolaire dernière), étaient prévus :

- la réfection des peintures des couloirs et des classes.

Nous avons demandé en plus :

- le traitement thermique des façades

- le remplacement de la porte d'accès la cantine

- la peinture des tracés des jeux de cours

- les fenêtres à changer (salles 008 – 011 – 012 – 015 -109)

- la pose de détecteurs de fumée

Ce qui a été fait :

- les peintures prévues

- le remplacement de moteurs de volets roulants

Ce qui est prévu par le nouveau tableau 2016-2017 :

- le remplacement du bloc porte extérieur d'accès à la cantine

- le remplacement de châssis extérieurs (14 sur la façade sud, 8 sur la façade nord)

Nous proposons donc de rajouter, une fois de plus :

- le traitement thermique des façades (qui n'apparaît pas jusqu'en 2018 au moins)
- la peinture des tracés de jeux de cours
- le remplacement du cabanon à vélos en bois par une construction en dur
- le renforcement de la serrure du portail (n°18 sur rue) pour éviter les problèmes d'intrusion le week end.

2. Les effectifs de rentrée

La modification du périmètre scolaire nous enlève 5 rues (ou portions de rues) :

- une partie de l'avenue Roger Salengro
- rue du Pérou
- une partie de la rue de la filature
- rue Edouard Vaillant
- rue de Fontanières

les enfants de ces secteurs dépendent à présent de l'école Jean Zay et sont vivement incités à partir dès à présent dans leur nouvelle école (avec toute la fratrie).

Aucune autre rue ne nous a été attribuée en échange.

Ceci a provoqué quelques difficultés lors des inscriptions pour la rentrée 2016-2017. Nous risquons une fermeture de classe (nous sommes à la limite, et il ne faut pas croire que ce serait 8 classes avec des effectifs allégés ; au contraire, ils seraient de 33 élèves par classe).

Nous demandons donc à la mairie d'accepter toutes les dérogations des familles qui souhaitent venir à Croix Luizet.

A ce jour, en comptant les inscriptions déjà faites et les dérogations qui devraient être acceptées, il ne manque plus que 18 enfants pour sauver la 9^{ème} classe.

Les classes, à la rentrée prochaine, seraient donc ainsi :

- 3 petites sections
 - 3 moyennes sections
 - 1 section double : moyens-grands
 - 2 grandes sections
- avec une moyenne de 29 élèves par classe.

La mairie nous assure ce jour que, en accord avec l'IEN, il n'y aurait pas de fermeture de classe.

3. Festivités

Chorales

De grosses difficultés pour organiser les chorales cette année, dues aux consignes de sécurité. C'est pourquoi nous avons sollicité l'aide des parents.

D'autre part, la mairie va livrer le matériel demandé lundi 30 mai. Malheureusement, nous avons l'impression qu'il y a des restrictions de plus en plus importantes (par exemple, nous demandons une trentaine de bancs, mais la mairie nous limite à 8 !)

Parenthèse : pour que les temps festifs de fin d'année continuent d'exister, nous comptons sur chacun pour faire preuve d'une discipline exemplaire. L'an dernier, des parents étaient arrivés en retard et avaient rouspété de trouver les portes fermées, ou étaient passés par l'élémentaire puis par l'intérieur de la maternelle, afin d'accéder à la représentation. Nous ne pouvons accepter ceci !

Sorties de fin d'année

Les petits se sont rendus à la ferme le 29 avril.

Le 14 juin, les moyens iront au parc des oiseaux à Villars les Dombes.

Le 21 juin, les grands iront au parc des loups à Courzieu.

Pour les accompagnateurs, nous priorisons les AVS et personnels internes à l'école, puis nous sollicitons quelques parents. Le rôle des parents, rappelons le, est bien d'encadrer un groupe d'enfants et non de s'occuper que de son propre enfant et de juger l'attitude et la pédagogie de l'enseignant.

Nous demandons peu de parents accompagnateurs (le nombre requis par les normes de sécurité), d'une part, parce que cela ne sert à rien d'être trop nombreux, au contraire ; d'autre part, nous payons l'entrée des parcs pour les accompagnateurs.

Le prix des sorties est très élevé à cause des transports (1 bus pour 1 journée, c'est environ 900€), c'est pourquoi l'école a participé financièrement pour réduire ce coût (grâce au marché de Noël, vente des photos de classe, des brioches...). Sur une sortie qui revient à 25€ par enfant, nous essayons de faire en sorte qu'elle ne dépasse jamais 15€.

Le prix du transport étant fixe (à partir d'un certain nombre d'enfants, c'est à dire qu'ils soient 50 ou 60), et les parcs nous demandant des arrhes, nous nous retrouvons embêtés si un grand nombre d'enfants ne participe pas à la sortie ou si des enfants ne participent pas à la dernière minute, sans avoir prévenu.

Nous réfléchissons donc pour l'an prochain à demander aux parents une avance, des arrhes, une somme symbolique, et qui ne pourrait être rendue (sauf raison valable ou présentation d'un certificat médical).

4. Règlement intérieur 2016-2017

Il reste inchangé pour la rentrée prochaine. Les modifications qui pourraient être apportées sont des compléments par rapport au plan Vigipirate.

Encore trop de parents ou d'enfants qui utilisent la porte réservée au personnel de l'école (à côté du bureau de la directrice) et trop de grands frères/grandes sœurs qui passent par l'élémentaire.

Les enseignants vérifient bien les signatures de ce règlement mais nous doutons qu'il soit bien lu ?!

5. Questions diverses

Les parents soulèvent la question des objets fabriqués par les enfants pour la fête des mères et la fête des pères.

En effet, les situations familiales étant de plus en plus complexes, cette année, les enseignants ont fait le choix commun de faire un bricolage unique à offrir à une personne (la fête des familles).

Cette harmonisation sur l'école est saluée mais quelques parents sont surpris et déçus. Nous tenons à faire remarquer que derrière chaque production d'élève, un travail pédagogique est engagé et donc que ces productions existent non dans le but de faire plaisir aux parents mais pour laisser une trace des compétences acquises et maîtrisées par l'élève.

Toute l'équipe éducative vous souhaite d'agréables vacances

et vous retrouvera avec plaisir le 1er septembre 2016.